



SAINT CYR REUSSIR ENSEMBLE

Claude GIULIANO & Béatrice AÏELLO



Extrait de nos interventions du CONSEIL MUNICIPAL DU 22 Novembre 2016

Lors de la séance cette séance, le Conseil Municipal est invité à débattre sur les orientations budgétaires de l'exercice 2017.

Rappel : Concernant la création du DOB Débat d'Orientation Budgétaire

Imposé aux départements depuis 1982, puis en 1992 aux communes de 3500 habitants et plus, ainsi qu'aux régions, l'obligation d'organiser un débat sur les orientations générales du budget dans un délai de 2 mois précédant l'examen de celui-ci par notre assemblée.

Remerciements :

Nous tenions à signaler que la qualité des documents transmis à notre étude et réflexion progresse. Nos remerciements vont au personnel du service des finances en particulier et à l'ensemble du personnel en général pour leur travail de qualité.

Constat :

Cependant à nos yeux le DOB de notre commune n'est pas encore parfait. L'amélioration du DOB renforcerait la démocratie participative car l'organe exécutif local qui prépare le budget primitif est voté comme le Maire l'a réalisé et construit. Le DOB n'a pas été présenté en commission des finances. C'est un regret. Il doit se concevoir comme un outil pédagogique associant la majorité et la minorité. Bien que le débat doit avoir lieu dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif le DOB n'est pas formalisé. Aucune obligation de durée. Le débat peut se tenir dans un délais très court avant le vote du Budget ce qui est notre cas. Ce qui a pour incidence de ne pas tenir compte des observations formulées par la minorité et reste une simple formalité administrative. Il n'y a aucune obligation de forme.

Le DOB 2017 se concentre uniquement sur les projets à venir. Nous pourrions cependant nous imposer de nouvelles règles afin de dynamiser le débat et de permettre des arbitrages même si les principaux agrégats sont dans l'ensemble respectés, (sur plusieurs années permet leur comparaison). Il n'y a pas de programme pluriannuel des investissements sur l'ensemble du DOB omis une programmation des travaux pour 2017 ce qui reste très réducteur, (sauf PAE La Miolane et digues Port de La Madrague).

Nous n'abordons pas la revalorisation des bases fiscales car nous votons le BP trop tôt avec une grande inconnue qui sera le vote des taux d'imposition en mars.

Il n'y a pas de perspective budgétaire c'est à dire sur l'évaluation à moyen terme des ressources de la collectivité. Si ce n'est quelques points évoqués (BP 2017 déjà prêt vote en décembre). Il n'y a aucune évidence sur les axes financiers de la politique locale pour 2017. Le DOB doit s'appuyer d'avantage sur l'analyse des résultats de l'exercice précédent. La maîtrise des dépenses doit devenir un enjeu majeur. Garantir le lien entre le compte administratif et le DOB. Donner au DOB le caractère de décision budgétaire. Revoir le moment du DOB afin de laisser le temps de traduire les orientations budgétaires ende budget.

Nous ne partageons pas les priorités, et les choix qui sont les vôtres en terme d'investissement. Nous suivons de très près les évolutions de la situation financière de la commune et des budgets annexes.

Vous vous devez d'améliorer l'information qui doit être transmise aux élus et qui reste encore très insuffisante.

Au niveau de la synthèse de notre réflexion nous regrettons que le Débat d'Orientation Budgétaire ne serve pas à construire les budgets primitifs que nous allons voter d'ici peu et qui sont à ce jour déjà bouclés.

Le DOB à vos yeux et par vos actes reste bien une simple formalité administrative et c'est dommage.